

CUFFY



BULLETIN MUNICIPAL n° 3

- Juillet 2022 -

LES SERVICES

HORAIRES DE LA MAIRIE

lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00
mercredi - samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Tél : 02.48.80.40.54 / Fax : 02.48.80.43.31

e-mail : mairiedecuffy@wanadoo.fr
site internet : www.mairie-cuffy.fr

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

LUNDI	de 09 H 00 à 10 H 00	JEUDI	de 11 H 00 à 12 H 00
MERCREDI	de 11 H 00 à 12 H 00	VENDREDI	de 15 H 00 à 16 H 00

AUTRES SERVICES

ORANGE	service client	3900	
SAMU	15	
POMPIERS	18 ou 112	
GENDARMERIE	LA GUERCHE	02.48.77.55.10	(permanences du lundi au jeudi de 14h à 18h)
DDT (EQUIPEMENT)	SAINT-AMAND	02.48.61.53.83	
VEOLIA (GENERALE DES EAUX)		02.48.96.99.11	(St AMAND) / 09.69.32.35.29
EDF renseignements		09.69.32.15.15	
dépannage		09.72.67.50.18	
COMMUNAUTE DE COMMUNES	JOUET / L'AUBOIS	02.48.77.55.50	
MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE	LA GUERCHE	02.48.74.74.74	
ASSISTANTE SOCIALE	LA GUERCHE	02.48.25.26.60	(sur rendez-vous)
POSTE	CUFFY	02.48.77.53.71	
ECOLE maternelle / cantine / garderie	CUFFY	02.48.80.41.93	
primaire		02.48.80.45.03	
CENTRE SOCIOCULTUREL	CUFFY	02.48.80.40.73	
SALLE DES FETES	CUFFY	02.48.80.43.56	
STADE DE FOOTBALL	CUFFY	02.48.80.40.25	
INFIRMIERE	CUFFY	02.48.76.42.21 / 06.38.73.44.10	

PERMANENCES ORGANISMES A LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

➤ **FRANCE SERVICES** est installée à l'entrée du parc Maurice Fuselier.
Deux hôteses se relaient afin d'accompagner les administrés dans leurs démarches auprès des organismes suivants :
CPAM, CAF, CARSAT, MSA, RSI, Pôle Emploi, Conseil Général du Cher, Primrenov, permis de conduire, carte grise
HORAIRES : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (☎ : 02.48.80.46.06 ou 09.64.44.45.89)
mail : franceservices@mairielaguercheaubois.fr

En outre, certains organismes y assurent des permanences :

PROMETHEE - CAP EMPLOI - ☎ : 02.48.67.51.51	3 ^{ème} mardi du mois de 9h à 12h sur RDV
CDAD - PERMANENCE JURIDIQUE - ☎ : 02.48.68.33.83 / 06.85.42.95.14	1 ^{er} lundi du mois de 13h30 à 15h30
A.S.E.R.	chaque jeudi de 9h00 à 12h00 sur RDV
CODHAJ (Comité Départemental Habitat Jeunes)	2 ^{ème} mardi du mois de 14h00 à 16h30 sur RDV
CAF	borne de consultation en permanence visioconférence le mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h
CARSAT CRAM - ☎ : 39 60	1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredi du mois uniquement sur RDV
CICAS - ☎ : 0820 200 189	⚠ permanence supprimée depuis le 1 ^{er} octobre 2017 - s'adresser à BOURGES ou NEVERS
MISSION LOCALE CHER SUD	lundi de 13h30 à 17h00 et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 - ☎ : 02.48.82.10.35

➤ Permanences salles municipales de la Mairie :

- FACILAVIE : 4^{ème} lundi du mois de 9h30 à 12h00 sur RDV - 02.48.23.06.70
- Défenseur des Droits 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 9 h à 12 h - 06.40.51.27.76

PERSONNEL COMMUNAL

- Secrétariat Mme RAIMOND - Mme LANGLOIS - Mme HEURLEY
- Cantine scolaire Mme BLAHYJ - Mme ALVES
- Ecole maternelle Mme CLEMENT - Mme CHAUMARD
- Agents d'entretien Mme ALVES - Mme SENICA ROCHEL
M. MULLER - M. CASSIOT

HORAIRES BUS DIRECTION NEVERS



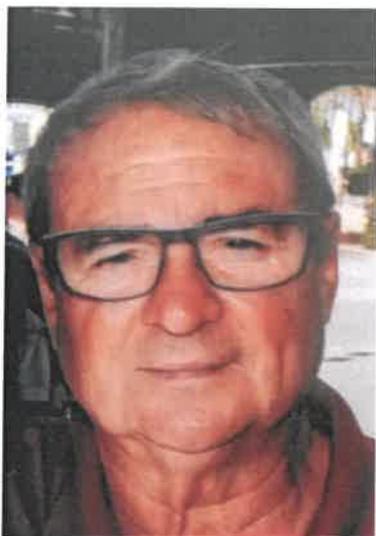
Nouveau service
mis en place par le Conseil Départemental du Cher.
Pour tout renseignement et réservation obligatoire,
téléphonez au **0 800 10 18 18**

La BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE de CUFFY vous accueille le mercredi

de 10 h 00 à 12 h 00



HOMMAGE À UN CONSEILLER MUNICIPAL ET MEMBRE DU CCAS DÉVOUÉ



*Roland RENAULT nous a quitté le 1^{er} juin 2022
Il laisse derrière lui une famille unie dans la peine de son départ.*

Membre du CCAS depuis 2001, Roland participait aux différentes manifestations que nous organisons et était délégué, avec Odile LORRE, à l'épicerie solidaire.

Élu en mars 2008 et réélu en mars 2014, Roland était conseiller municipal et siégeait de manière assidue dans différentes commissions et syndicats.

Que dire sur l'implication de Roland depuis de très nombreuses années dans les associations de Cuffy :

- de l'AS Cuffy Football à la création du club de pétanque Le Cochonnet en 2001,*
- de son adhésion aux Q Ficlés, club de randonnée, la même année, où il créa les trois circuits permanents balisés à Cuffy et fut membre du bureau de nombreuses années et président de 2014 à 2018 tout en siégeant au comité départemental de randonnées,*
- membre du bureau du Club des seniors depuis plus de dix ans, il participait régulièrement à l'organisation des différentes manifestations.*

Roland était très attaché à son village, c'était un homme entier, disponible et discret. S'impliquer dans la vie d'un village est important, Roland l'a fait pendant de très nombreuses années tant au niveau associatif qu'au niveau municipal. Il n'hésitait pas à prendre des postes à responsabilité.

Merci Roland pour tes engagements constants qui ont contribué à ce que Cuffy devienne un village attrayant et convivial.

Olivier HURABIELLE, maire et Odile LORRE, vice-présidente C.C.A.S.

Le mot du Maire

L'entrée en vigueur du zéro-pesticide a entraîné un bouleversement dans l'entretien de la commune effectué par nos employés communaux.

Le Conseil Municipal souhaite que la priorité soit « une commune bien entretenue » malgré cette interdiction. Cela nous a obligé à changer notre fonctionnement afin de libérer du temps pour nos employés.

L'entretien des chemins communaux, le broyage des haies, l'entretien vers le pont-canal, l'étang communal et la Loire à Vélo sont effectués par une entreprise. La tonte de tous les espaces verts et un passage régulier le long des voies communales sont effectués par une autre entreprise (*coupe raisonnée pour la biodiversité de mars à juin, coupe sur 1 mètre, suivie en juillet d'une coupe plus importante et totale en octobre*).

Nos employés ont effectué un travail de fond pour remettre tout à plat. L'entretien régulier va être désormais effectué. Certains trottoirs seront recouverts d'herbes qui seront régulièrement tondues, les autres espaces seront faits à la binette. Nous avons investi dans un système de brûlage pour toutes les nouvelles pousses à passer régulièrement et un rétroproscateur pour le fil d'eau le long des caniveaux.

Nos agents sont impliqués, comme pour le cimetière où Jonathan MULLER est responsable du nouveau et Julien CASSIOT de l'ancien. Nous allons établir un plan des rues et des espaces verts où chaque employé sera responsable de l'entretien de son espace. Cela nous apparaît important pour le lien avec les administrés. Cette organisation permet une autonomie à nos agents car les objectifs sont fixés ainsi que les périmètres de leurs interventions, libre à eux de s'organiser pour les atteindre.

Bien entendu, le ramassage des poubelles et des papiers, que certains se plaisent à éparpiller, sera effectué deux à trois fois par semaine.

De même, suite à des orages, remettre en ordre les grilles avaloirs, ramasser les branches ou couper des arbres font partie des fonctions de nos agents.

Concernant les bâtiments, en période de pluie, nos agents auront des travaux d'entretien et seront secondés par différentes entreprises afin que l'objectif « commune bien entretenue » soit réalisé.

Je pense qu'il est important de vous faire part de cette nouvelle organisation, sur la répartition des tâches : agents ou entreprises et des compétences : Mairie, VNF ou Conseil Départemental.

Une commune doit avoir un cadre de vie agréable pour ses administrés et quand celle-ci, en plus, reçoit plus de 20 000 touristes via la Loire à Vélo, cela conforte les orientations du Conseil Municipal.

Pour conclure, la mission principale confiée à nos agents est l'entretien régulier de la commune.

Pour information :

- De la passerelle au pont du Colombier et à l'intersection canal latéral-canal d'alimentation, l'entretien incombe à VNF (Voies Navigables de France)

- La municipalité gère les accotements entre les panneaux d'indication du village, en dehors c'est le Conseil Départemental qui est compétent. (exemple : La Grenouille au Pont-Canal, sortie du Rond-point du Pré du Roc à La Grenouille ...)

Le Maire, Olivier HURABIELLE

CONSEIL MUNICIPAL – COMPTE RENDU SEANCE DU 16/02/2022 à 18 H 30

Le Conseil Municipal s'est réuni le MERCREDI 16 FEVRIER 2022 à 18 H 30 sous la présidence de M. HURABIELLE, Maire.

Présents : MM. et Mmes HURABIELLE LYON LORRE DUCROT LESUEUR DUPOUY KALUZNY BAUJARD PASTOUT
PILLIER ROCHE

Absents : Mme PENARD procuration à Mme LORRE
Mme LEJEUNE procuration à M. LESUEUR
M. BARON procuration à M. PILLIER
Mme PIPERAUD, excusée

Secrétaire de séance : Mme LORRE

Aucune remarque n'ayant été formulée par les membres du conseil, le compte-rendu de la dernière réunion est adopté.

1) COMPTE-RENDU D'ACTIVITES / POINT SUR LES TRAVAUX

Suite à la réunion de la commission « Travaux » du 28 janvier, le CM :

- charge la commission « Information » de participer à la création du nouveau site internet de la commune
- accepte les plans prévisionnels de travaux rue du 8 Mai 1945 présentés par le SDE 18 et concernant :
 - . la restitution de l'éclairage public (11 387,11 € dont 50 % à la charge de la collectivité soit 5 693,56 €)
 - . la dissimulation du réseau téléphonique (6 729,62 € dont 100 % à la charge de la collectivité)
- fait le point sur le programme de voirie prévu en 2022 dans différents quartiers
- décide de solliciter l'octroi d'une subvention au titre de la DETR afin de pouvoir réaliser cette opération et d'engager la procédure visant à la consultation des entreprises
- procède à l'acquisition de détecteurs de CO2 destinés au milieu scolaire avec demande de participation de l'Etat dans le cadre du financement de ces équipements
- projette un réaménagement de la cuisine de la cantine en cas d'attribution d'une aide financière France Relance
- programme la poursuite des travaux d'accessibilité à la mairie et l'école maternelle (changement portes et fenêtres).

L'assemblée :

- est avisée qu'une réunion de la commission « Finances » sera organisée courant mars en vue de la préparation du BP 2022
- accepte les indemnités relatives au remboursement des sinistres concernant :
 - . une barrière endommagée par un véhicule (3 552,00 €)
 - . un dégât des eaux au local « atelier de peinture » (3 914,20 € + 644,12 €)
- constate que le dossier se rapportant au sinistre du rond-point du Pré du Roc n'a pas encore été régularisé
- note qu'une partie de la rue du Passeur a été placée en voie sans issue
- autorise un particulier à défricher le chemin de la Douat à Presle en vue de sa réouverture.

Dans le cadre de la gestion de la halle nautique, le CM :

- note que le bail d'exploitation d'un bar-saladerie a été signé avec la SARL Bateau Promenade Latéral ainsi que la remise des clés du bâtiment
- indique que certains travaux (électricité, faïence) devront être réalisés avant la date d'ouverture de la saison 2022 programmée au plus tard le week-end de Pâques.

Une discussion s'engage ensuite au sein du CM au sujet de l'entretien des haies sur le territoire de la commune et à la réception d'un mail de Mme KALUZNY puis d'un courrier du Président de l'Association de Protection du Confluent Loire/Allier qualifiant le travail réalisé par une entreprise de « massacre ».

M. le Maire :

- précise que les secteurs situés le long du canal relèvent de VNF et non de la commune
- juge excessifs certains termes employés pour exprimer leur point de vue sur cette opération
- est autorisé à ester en justice en cas de poursuites engagées dans cette affaire.

Mme KALUZNY :

- maintient que d'importants dégâts ont été occasionnés à la végétation suite à l'emploi d'une épareuse mal adaptée
- propose que la commission « Environnement » puisse planifier ces travaux afin de pouvoir en améliorer l'exécution
- regrette qu'il n'existe pas de réglementation sur la protection des haies.

2) PERSONNEL COMMUNAL

L'assemblée :

- note la reprise à temps partiel thérapeutique d'un agent technique depuis novembre 2021 et qu'une demande de prolongation pour 3 mois supplémentaires est actuellement en cours
- indique qu'un agent en contrat PEC à 30 H/semaine a été embauché à compter du 01/02/2022 par l'intermédiaire de la Mission Locale avec une période d'essai d'un mois
- autorise le recrutement d'un 2^{ème} agent en contrat aidé.

Dans le cadre des opérations du Centre de Gestion du Cher, le CM :

- accepte la convention de délégation des missions liées à l'utilisation du Site Emploi Territorial SET (déclarations de créations et vacances d'emploi, gestion des nominations...)
- prend acte du débat relatif à la réforme de la protection sociale complémentaire des agents (PSC) au 01/01/2025 pour la prévoyance et au 01/01/2026 pour la santé
- précise qu'un projet de convention de participation pourra être proposé aux collectivités par cet organisme.

3) COMMUNAUTE DE COMMUNES

Après avoir rappelé que les comptes-rendus des différentes réunions de la CDC sont diffusés à chaque conseiller, M. le Maire fait le point sur les dossiers concernant :

- l'installation de la vidéoprotection sur le territoire de la CDC (retard enregistré sur 4 communes, études complémentaires sollicitées par ENEDIS)
- le déploiement de la fibre optique (prochaine réunion publique d'information sur la commercialisation organisée à La Guerche le 23 février, inexactitudes constatées au niveau de certaines adresses)
- le fonctionnement du centre de loisirs pour la session du 7 au 18 février (report de la date d'ouverture suite à la détection de plusieurs cas de Covid-19)
- le recrutement d'un agent en contrat PEC dans le cadre de l'élaboration de différents documents (Plan Communal de Sauvegarde, Plan Intercommunal de Sauvegarde et Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)
- le projet de transfert ou de délégation de la compétence GEMAPI / gestion des digues à l'Etablissement Public Loire (en attente d'un décret du Conseil d'Etat).

4) QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée :

- est informée des lettres de remerciements reçues d'associations suite à l'octroi de subventions en 2021 (La Gaule de Cuffy, Le Club des Seniors, Les Q Fichelés, Les Frogs Country Dance et l'Association de Protection du Confluent Loire/Allier)
- indique qu'au vu du protocole sanitaire actuel, le repas des Anciens du CCAS prévu le 13 mars prochain est annulé
- approuve l'appel au Premier Ministre lancé par la Région Centre - Val de Loire au sujet de la désertification médicale du territoire
- élabore le planning de permanence pour les élections présidentielles des 10 et 24 avril et note que les élections législatives se dérouleront les 12 et 19 juin.

M. DUCROT rappelle que les conflits de voisinage d'ordre privé relèvent du ressort d'un médiateur de justice.

M. PILLIER :

- demande que la rénovation des courts de tennis soit programmée en 2022
- signale une dégradation de la chaussée au niveau de l'Allée de Bosne.
- Mme KALUZNY aborde la question de la défense des renards et des blaireaux face à la recrudescence de certains rongeurs (rats et campagnols).
- Mme DUPOUY est informée que les travaux relatifs à l'entretien des haies sur la commune s'élèvent à la somme de 9 110,40 €.
- M. BAUJARD rapporte la requête du propriétaire d'une parcelle située Allée du Déversoir (attribution numéro et installation boîte aux lettres).
- Mme ROCHE est avisée qu'il a été procédé au remplacement d'un regard ORANGE situé rue du Colombier.
- Mme LORRE prend acte que les réunions du Club des Seniors pourront se dérouler les jeudis au centre socioculturel.

- Séance levée à 20 H 40 -

Les associations communales ...

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Les séances de gym ont pu être maintenues toute l'année depuis septembre dernier en respectant les gestes barrière.

La rentrée est prévue le 5 septembre prochain et les cours auront lieu comme d'habitude de 19 h à 20 h au centre socioculturel.

Les séances sont ouvertes à toute personne (*homme, femme, de tout âge, sportif ou non*) et encadrées par un moniteur diplômé d'état.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le bureau (06.86.76.52.07 - 02.48.80.44.02).

Une randonnée pédestre sera organisée en octobre prochain.

Dans l'attente et le plaisir de vous accueillir, nous vous souhaitons un bel été.

Le Bureau

LE COCHONNET



LE COCHONNET est une nouvelle fois en deuil.

C'est dans une immense tristesse que Roland RENAULT nous a quitté.

Co-fondateur de notre club créé en 2001, il assurait le poste de secrétaire depuis cette même année jusqu'en 2015.

Roland était impliqué dans le bénévolat, son départ laisse un grand vide, surtout auprès de l'équipe vétérans.

LE COCHONNET exprime ses chaleureuses et sincères condoléances à sa famille.

Le président

SORTIE DE CONFINEMENT POUR LE COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des Fêtes peut organiser de nouveau des manifestations suite à la levée du confinement.

Ainsi le traditionnel Rallye-vélo et les Echappées à vélo en Centre Val de Loire sont de retour le 02 juillet prochain.

Jeux, culture et bonne humeur seront de rigueur lors de cette manifestation.

La journée se terminera par CONCERT GRATUIT et une restauration à l'Escale du Guétin avec le Comité des fêtes et la Halte nautique.

Sous l'égide du Comité des Fêtes et la participation d'une majorité des associations de CUFFY que nous remercions, notre traditionnelle fête de la Saint-Maurice suivie de sa brocante se déroulera les 17 et 18 septembre.

La présence des forains réjouira les enfants, des tickets gratuits seront distribués par le Comité des Fêtes et le CCAS aux enfants scolarisés sur la commune.

Le Comité des Fêtes offrira un CONCERT GRATUIT le samedi soir, qui permettra aux jeunes et moins jeunes de se retrouver pour faire la fête autour d'un repas sur la place de l'église, où nous espérons une participation massive des habitants après 2 ans d'absence suite à la pandémie ! Les modalités de réservation pour la brocante seront prochainement communiquées.

L'équipe du comité des fêtes

LA GAULE de CUFFY



L'ouverture de la pêche du carnassier n'a pas connu les résultats escomptés sur le canal malgré les alevinages, la présence de silures trop nombreux a anéanti nos efforts ... mais des jours meilleurs arrivent.

En ce qui concerne l'étang communal, les pêcheurs sont ravis des bons résultats.

A notre regret, la fête de la pêche n'a pas eu lieu, faute de truites, le pisciculteur n'a pas voulu faire un déversement dû aux chaleurs des semaines précédentes.

Les vacances arrivent, allez à la pêche ...

Le président et son bureau

ANCIENS COMBATTANTS

En début d'année, l'Association des Anciens Combattants a tenu son assemblée générale.

Un hommage a été rendu à André COQUELARD, Président et Christian JULIEN -VARNIER, Porte-drapeau.

M Roland PEUVOT a été élu Président, Mme Marie-France LEBRET, Secrétaire et M. Hubert COLINOT, Trésorier.

L'association va reprendre ses activités : Congrès Départemental, repas du 08 mai et bien entendu les cérémonies du 08 Mai et 11 Novembre, avec un public qui sera à nouveau invité à assister à ces commémorations contrairement aux 2 dernières années où seuls, le Président des Anciens Combattants et le Maire effectuaient l'hommage de nos soldats aux monuments aux morts de CUFFY et d'APREMONT-SUR-ALLIER.



Association Parents d'Elèves CUFFY

Malgré un contexte encore incertain tout au long de l'année, nous avons pris plaisir à mener de nouveau nos actions auprès des enfants de l'école de Cuffy et de leurs familles.

Vendeurs et acheteurs ont pu profiter de la **bourse aux jouets**. La **vente de sapins de Noël** s'est renouvelée avec un grand nombre de commandes. Le **Carnaval** sur le thème des sports a pu se concrétiser avec son spectacle de Pipeau le lutin pour le plus grand bonheur des enfants. Notre **tombola de Pâques**, avec ses lots sublimes et gourmands a remporté un vif succès. L'après-midi jeux de société n'a malheureusement pas pu avoir lieu, mais ce ne sera que partie remise ! Nouveauté cette année, nous avons proposé une **vente de gourdes personnalisées** avec les dessins des enfants de l'école.

Un grand merci à l'association pour la protection du confluent de la Loire et de l'Allier pour le partenariat engagé, ainsi qu'aux familles et enfants pour leur implication lors de **l'opération de nettoyage du Bec d'Allier**.

Rejoignez-nous !

Vous avez envie de contribuer aux projets de l'école et à la vie de la commune ? Vous souhaitez proposer de nouvelles idées d'actions ? Ou simplement vous avez envie de rencontrer et échanger avec des parents de l'école ? N'hésitez plus, notre association vous accueillera avec grand plaisir !



Nos prochains rendez-vous

Nous nous retrouverons désormais à la rentrée de la nouvelle année scolaire 2022-2023 ! Nous organiserons notre **assemblée générale** afin d'élire le nouveau bureau et accueillir les nouveaux membres le **jeudi 15 septembre**.



LES Q FICELÉS

Nous ne pouvons pas commencer cet article sans rendre hommage à notre ami Roland RENAULT, qui nous a quitté à la suite d'une longue maladie que nous redoutons tous. Roland a fait partie du groupe de précurseurs qui a participé à la création et au développement de notre Club. Au début ils n'étaient pas nombreux, quelques dizaines d'adhérents tout au plus, quand Roland a quitté la présidence ils étaient près de 100. Dès le début, Roland s'est fortement impliqué dans les instances dirigeantes, apportant sa sensibilité et son expérience de la vie associative. Il a été élu président du Club pour deux mandats successifs de deux ans, de 2014 à 2018. Les Q FICELES restent très reconnaissants de son dévouement et de son implication pour que notre club existe et se développe.

33 adhérents ont participé à la randonnée organisée à La Machine le mercredi 20 avril. Après deux randonnées assurées sur place, une petite et une grande, tout le monde s'est retrouvé pour un pique-nique dans un parc de la commune. L'après-midi, deux groupes ont été constitués, pendant que le premier visitait le Musée de La Mine, le deuxième découvrait la vie et le travail au fond d'une Mine de Charbon et vice et versa. Cette sortie à la fois ludique et enrichissante au niveau culturel, a été fortement appréciée par tous les participants.

46 inscrits ont pu bénéficier du séjour de randonnées organisé cette année dans la région du Puy en Velay en Haute Loire, du 10 au 13 juin. La bonne ambiance était au rendez-vous, ainsi que ce qui ne gâche rien, le beau temps. Après s'être retrouvé à midi pour un pique-nique autour d'un petit lac proche de La Chaise Dieu, l'ensemble du groupe a visité l'imposante Abbaye qui trône au milieu du village. Tout le monde s'est ensuite dirigé vers le gîte des volcans de Cayres qui nous a accueilli pour trois nuits.

Le lendemain a été réservé à notre activité préférée, la randonnée, notamment autour du lac du Bouchet, aux eaux translucides. Le 3^{ème} jour a permis la visite du Mont Gerbier de Jonc, où la Loire prend sa source, puis une visite d'un petit village typique aux toits de chaume nommé « Moudeyres » et enfin l'après-midi a été consacré à la visite de la ville du Puy en Velay avec ses monuments à caractère liturgique. Le soir un bon repas au restaurant a permis de terminer une journée bien chargée. Tout le monde est revenu enchanté de son séjour.

Le 2 juin, 31 adhérents se sont retrouvés pour une journée de randonnée à l'étang de Baye dans la Nièvre. Après deux marches organisées le matin, le petit groupe s'est retrouvé dans le port des Poujats pour un pique-nique avec un repas tiré du sac. L'après-midi a été consacré à la pétanque pour certains et au farniente pour d'autres. La journée s'est terminée par une balade en bateau à la découverte des voûtes de la Collancelle. Là encore tout le monde est revenu enchanté de sa journée.

Au moment de la rédaction du présent article, le Club est en pleine effervescence pour la préparation des randonnées pédestres de La Grandes Vadrouille, ouvertes au grand public. De toutes les manifestations organisées par l'association, celle-ci est la plus longue et la plus difficile à mettre en œuvre. Le bilan de cette journée vous sera donné dans le prochain bulletin municipal.

Pour le trimestre à venir les manifestations suivantes organisées par l'association sont programmées :

- randonnée dans la forêt de Tronçais dans l'Allier, sur la journée du 22 juin,
- barbecue annuel du club samedi 30 juillet au terrain de pétanque de Cuffy,
- rifles les 27 et 28 août.

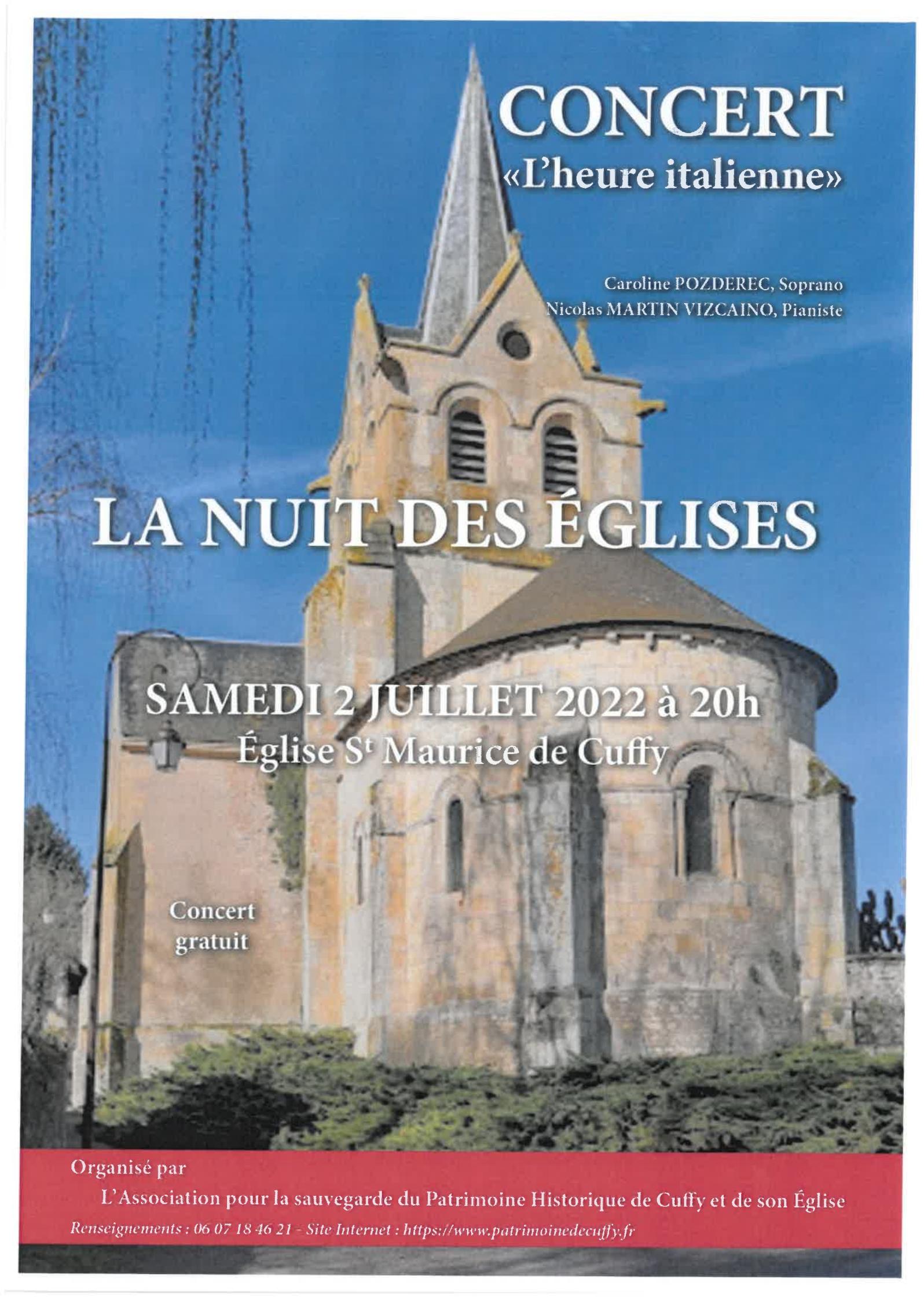
Le programme des randonnées pour la fin de l'année 2022 n'étant pas encore validé à la date de transmission de cet article ; celui-ci sera accessible pour ceux que cela intéresse, dès la fin du mois juin sur le site Internet de l'association à l'adresse indiquée ci-après, dans la rubrique « agenda »

Pour tout contact avec notre association, veuillez vous adresser à :

- M. Gilles ROUX - Président - tél. : 06.31.97.79.23
- MM. Daniel LOISEAU et François ZAJEWSKA Vice-Présidents
- Adresse mail : qficeles@gmail.com - Site Internet : <http://qficeles.e-monsite.com>

SEJOUR DE RANDONNEES A CAYRES EN HAUTE LOIRE





CONCERT

«L'heure italienne»

Caroline POZDEREC, Soprano
Nicolas MARTIN VIZCAINO, Pianiste

LA NUIT DES ÉGLISES

SAMEDI 2 JUILLET 2022 à 20h
Église S^t Maurice de Cuffy

Concert
gratuit

Organisé par

L'Association pour la sauvegarde du Patrimoine Historique de Cuffy et de son Église

Renseignements : 06 07 18 46 21 - Site Internet : <https://www.patrimoinedecuffy.fr>

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU CONFLUENT DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER ET DE SES ENVIRONS

Mieux connaître l'eau de la Loire !

En mai dernier, nous sommes allés à la rencontre de deux biologistes de passage à Nevers et au Bec d'Allier. Ils effectuent une descente de Loire en canoë de la source au Mont Gerbier de Jonc jusqu'à l'estuaire à Paimboeuf pour réaliser des prélèvements d'eau et de sédiments en un nombre de lieux bien précis.

Par leur projet nommé "Loire Sentinelle" de recherche-action, ils visent à dresser une première cartographie de la biodiversité et de la pollution par les plastiques à l'échelle de l'ensemble de la Loire.

Le volet scientifique doit établir un "état zéro" de la biodiversité totale par la collecte d'ADN environnemental et de la contamination plastique par l'échantillonnage des micro et nano particules de plastiques.

Les techniques de prélèvement mises au point sont relativement rustiques et pourront par la suite être réalisées par des non scientifiques, après une formation, afin de suivre les évolutions de l'eau de la Loire pour ces critères. Tout comme cela se fait par des préleveurs bénévoles à l'aval des centrales nucléaires pour mesurer la radioactivité larguée par celles-ci. En matière d'environnement, la société civile est bien souvent précurseur par ses alertes documentées, pour qu'ensuite des organismes publics s'emparent des sujets.

La méthode de l'ADN environnemental permet d'identifier les ADN des différentes espèces animales et végétales par leurs traces et fragments laissées dans l'eau et les sédiments. Permettra-t-elle de découvrir la fréquentation d'espèces jusqu'alors inconnues dans certains secteurs ? Le laboratoire Sygen qui réceptionne les prélèvements nous le dira au printemps prochain après la phase d'analyse.

Le travail de repérage des microplastiques à l'échelle d'un fleuve comme la Loire est novateur. Il revêt une importance capitale puisque la Loire et sa nappe servent à l'alimentation humaine d'une population toujours plus importante avec l'interconnexion des réseaux d'adduction d'eau potable. Mondialement, chaque année, huit millions de tonnes de plastiques seraient déversées dans les océans. 80 % de ces déchets proviennent de la terre – via les égouts, décharges, cours d'eau ... Dans le milieu, ils se fragmentent progressivement en particules de taille milli, micro puis nanométrique sous l'effet combiné du rayonnement solaire, de contraintes mécaniques et de la dégradation par des micro-organismes. Micro-plastiques et nano-plastiques sont ingérés par une myriade d'êtres vivants et s'accumulent tout au long de la chaîne alimentaire, avec des effets délétères sur la santé environnementale et in fine, humaine. Ils sont aussi vecteurs de maladies, puisque bactéries et virus s'accrochent à ces fragments infimes de plastiques pour se véhiculer.

Nous sommes tous émetteurs de micro-plastiques dans l'eau, notamment par le lavage des textiles synthétiques.

Il s'agit d'un véritable problème de santé publique dont les effets commencent seulement à être perçus.

Quelle eau potable demain devant ce problème ? les consommateurs d'eau en bouteille plastique ne sont pas épargnés puisque les contenants diffusent aux contenus, des molécules de plastiques et d'additifs.

Pierre KALUZNY

- LA CLÉ DES CHANTS -

Programme

.....

Respirer chanter sa vie Respirer dessiner sa vie

Faire de son espace intérieur un lieu de bien être , un lieu de création sans jugement , libre et fluide .

Une respiration pour détendre , défaire les nœuds musculaires .

Spontanéité du souffle vers une expression artistique sans tension ,ni stress

La Clé des Chants vous propose 3 journées

Samedi 16 avril 2022 - Samedi 21 mai 2022

le corps , la voix

Mobilité corporelle à partir du souffle , trouver sa posture juste par le biais de l'écoute de son corps et de sa voix .Dire l'émotion refoulée . la chanter , la mettre en mouvement . Nous aborderons ces techniques posturales allongés , assis , et debout . Une tenue souple , un tapis , un pique nique , et de la bonne humeur dans la découverte ! Prix de la journée 60 € (5€ d'adhésion incluse)

Nul besoin de savoir chanter

Samedi 25 juin 2022

le corps , un dessin spontané

Travail sur la visualisation d'un corps ouvert au travers du souffle qui le traverse , souplesse et détente du muscles comme 1er outils avant le crayon ou le pinceau , jet de dessin comme l'expression 1ère de son corps en mouvement . Nous explorerons ensemble le décryptage de ses dessins premiers .Une tenue souple ne craignant pas la peinture , un pique nique , et de la bonne humeur dans la découverte suffiront ;le matériel sera fourni ! Prix de la journée 100 € (5€ d'adhésion incluse)

Nul besoin de savoir dessiner

Lieu et Horaire

.....

9 H 30 - 12 H

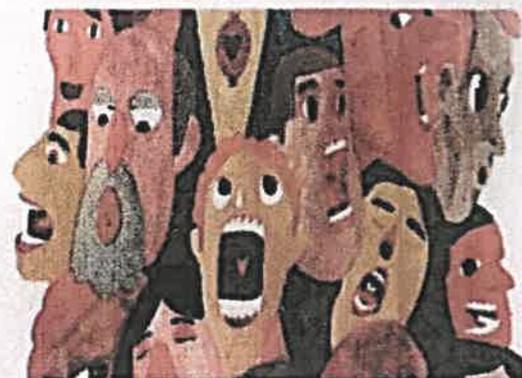
13 H 30 - 16 H 30

Salle des Fêtes des Fourmis

3 rue des vieilles rames

18150 CUFFY

(prévoir un pique-nique)



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

0688758610 ou pozdoo@yahoo.fr

La vie de la commune ...

CÉRÉMONIE du 8 MAI



Après 2 ans de cérémonie sans public, nous avons pu renouer avec la traditionnelle cérémonie du 08 mai à Apremont-sur-Allier et à Cuffy où une gerbe a été déposée aux deux monuments aux morts par M. PEUVOT, Président des Anciens Combattants, Nathalie DE BARTILLAT, Maire d'Apremont et Olivier HURABIELLE, Maire de Cuffy.

Le cortège a également déposé une gerbe à la stèle des Lorrains ainsi qu'à la stèle du Guétin.

M. PEUVOT a lu le discours de l'Association Nationale des Anciens Combattants.

Les Maires, dans leur commune respective, ont lu le discours du Ministre de la Défense.

FÊTE DES MÈRES



Mercredi 1^{er} juin, les membres du CCAS ont invité toutes les mères de famille ayant vu l'arrivée d'un enfant en 2021.

Cinq familles sur huit ont répondu à notre invitation et un souvenir réalisé par Mme Yolande DE COMBLES DE NAYVES a été offert à chaque enfant ainsi qu'un bouquet de fleurs à leurs mamans.

Mmes DUMONT Aurélie et FOEZON Aurélie, mères de trois enfants, ont été mises à l'honneur et ont reçu un cadeau ainsi qu'un bouquet de fleurs.

Un moment convivial qui a permis à chacun de discuter autour d'un vin d'honneur servi à l'issue de la cérémonie.

- RENTRÉE SCOLAIRE -

Elle aura lieu le **JEUDI 1er SEPTEMBRE 2022** pour toutes les classes



OBLIGATION de DÉCLARER la DÉTENTION de VOLAILLES

Les détenteurs non commerciaux de volailles (*basse-cour*) et autres oiseaux captifs élevés en extérieur doivent effectuer une déclaration de détention :

- en mairie en complétant le Cerfa 15472
- en ligne, en renseignant le formulaire dématérialisé (*Ministère de l'Agriculture*)

Avec La Loire et L'Allier, CUFFY est concerné par l'Influenza Aviaire, liée aux oiseaux migrateurs, qui a fait des ravages dans différents élevages en France.

Notre commune est située dans une zone à risque particulier définie par l'arrêté du 16 mars 2016 relatif aux niveaux du risque épizootique en raison de l'infection de l'avifaune par un virus influenza aviaire hautement pathogène.

Suivant le risque, les obligations des détenteurs est la mise à l'abri des volailles, donc de claustration, sur la commune pour les particuliers et les éleveurs.



BAIGNADE INTERDITE !

Cette interdiction s'applique sur toute la commune de CUFFY pour la Loire, l'Allier, le canal et le plan d'eau communal.

LA POSTE

Comme depuis quelques années, le bureau de Poste de CUFFY sera fermé du 1^{er} au 21 août prochain.



Conformément aux engagements du contrat de présence postale territoriale 2020-2022, ces dispositions ont été présentées à la commission départementale de présence postale territoriale le 11 mars dernier.

Durant cette période, le bureau de poste de LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS sera ouvert :

- . du lundi au vendredi : de 9 h 30 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 30
- . le samedi : de 9 h 00 à 12 h 00



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD).

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement :

contacter l'accueil de la mairie
ou le Centre du Service National de Tours/Antenne d'Orléans au 02.38.65.21.83

- HORAIRES d'OUVERTURE des DECHETTERIES -

➤ TORTERON

lieu-dit PATINGES - ☎ : 02.48.74.54.31

- Lundi : fermé
- Mardi : 13 h 30 / 16 h 50
- Mercredi : 08 h 30 / 11 h 50
- Jeudi : 13 h 30 / 16 h 50
- Vendredi : 08 h 30 / 11 h 50
- Samedi : 13 h 30 / 16 h 50

➤ LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

rue Pierre Boucher - ☎ : 02.48.76.45.63

- Lundi : fermé
- Mardi : 08 h 30 / 11 h 50
- Mercredi : 13 h 30 / 16 h 50
- Jeudi : 08 h 30 / 11 h 50
- Vendredi : 13 h 30 / 16 h 50
- Samedi : 08 h 30 / 11 h 50

- SMIRTOM St AMANDOIS : 02.48.60.66.89 -

CEREMONIE du SAMEDI 27 AOUT 2022 à CUFFY

Inauguration de la stèle en mémoire du Caporal John WILKINSON

Mairie de CUFFY

Association de Sauvegarde du Patrimoine historique de Cuffy et de son église

Association des A.C.P.G et C.A.T.M de Cuffy et d'Apremont

Amicale des FFI CHER-Est et du 8^{ième} GR

*Organisation de la cérémonie en mémoire du **Caporal John WILKINSON** du 1^{er} SAS britannique, mort pour la France, dans la nuit du 25 au 26 août 1944 au lieu-dit « Les Fourmis » à Cuffy lors d'une attaque contre un convoi allemand en compagnie des résistants FFI du CHER-Est.*

Dans la nuit du 25 au 26 août 1944, une embuscade est tendue par le **Lieutenant DEBOMI**, l'**Adjudant VERADIER** et le **Brigadier-chef LORET**, trois résistants FFI, ainsi que deux parachutistes britanniques du 1^{er} SAS.

La mission consistait à attaquer un convoi allemand sur la RN7 Bourges-Nevers au lieu-dit « les Fourmis » du village de Cuffy.

L'attaque, à coups de mitraillettes et de grenades a duré 10 minutes.

Au moment du repli, le **parachutiste WILKINSON** manque.

La nuit est tombée.

L'ennemi a redoublé son tir pour se dégager.

Le **Brigadier-chef LORET** part chercher le parachutiste anglais qu'il aperçoit à la lueur des explosions et le ramène, blessé, jusqu'à la Lancia des FFI, puis démarre.

On panse sommairement le blessé qui est atteint à la tête, et l'auto file en direction de la ferme du Naubois près de Villequiers.

Dès l'arrivée à la ferme, le parachutiste est opéré par le **docteur DERMER** qui, malheureusement ne pourra le sauver.

Extrait d'une lettre du docteur DERMER au sujet du parachutiste.

« Quand je le reçu, il était dans le coma ; il n'en est jamais ressorti.

Il présentait une plaie dans la région occipitale et en soulevant les esquilles, j'extirpai une balle de mitrailleuse.

Il n'a survécu qu'une huitaine d'heures à sa blessure.

Pour l'histoire, j'ajouterai ce commentaire :

Les FFI n'avaient pas de casque pour aller au combat.

Les anglais, par esprit de chevalerie, ne mirent pas les leurs pendant les escarmouches et les embuscades.

Le Caporal Wilkinson a été blessé à la nuque.

S'il avait eu un casque, peut-être serait-il encore là. »

Le Caporal John James Hamilton WILKINSON du 1^{er} SAS Britannique a reçu, à titre posthume **La Croix de Guerre avec palme**.



Mi-août 1944, les FFI du CHER-EST reçoivent le renfort de parachutistes SAS britanniques (Spécial Aire Services) commandés par le lieutenant DAVIDSON.



Samedi 27 août 2022

10h00 Messe en hommage au Caporal WILKINSON à l'Eglise St Maurice

- Présence des porte-drapeaux des associations des Anciens Combattants locaux
- Présence des personnalités

11h00 Inauguration de la stèle et du panneau d'informations

- Dépôt des gerbes
- Minute de silence
- Discours des personnalités présentes
- Hymnes nationaux

12h00 Collation salle des fêtes des Fourmis

13h00 Départ pour la commune de VILLEQUIERS au lieu-dit « Le Berry »

Plusieurs JEEP de la 2^{ème} guerre seront présentes en plus des voitures civiles.

Le convoi empruntera le parcours réalisé par la Lancia des FFI en direction de l'hôpital de campagne des FFI.

durée du trajet : environ 1 H 00

14h00 Commune de VILLEQUIERS au lieu-dit « Le Berry »

- Dépôt des gerbes
- Minute de silence
- Discours des personnalités présentes

14h30 Départ pour le cimetière de VILLEQUIERS

15h00 Recueillement et dépôt des gerbes sur la tombe du Caporal John WILKINSON



15h30 Départ pour la salle des associations (située derrière la mairie).

- Assemblée Générale de l'amicale des résistants FFI du CHER-EST

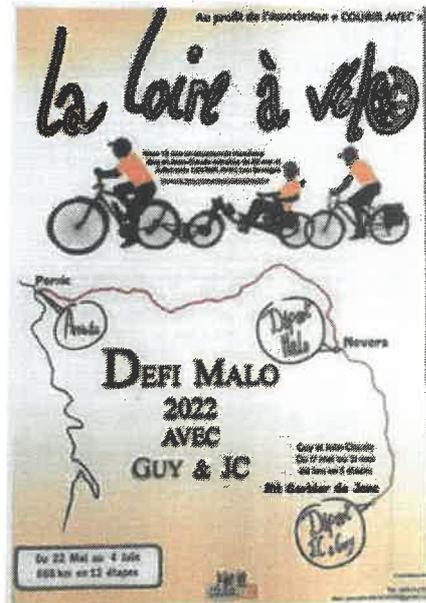
16h30 Verre de l'amitié clôturant l'ensemble des cérémonies

« DÉFI MALO 2022 »

*Belle aventure humaine qui requiert humilité, courage, respect, partage et...
Leur récompense : le sourire sur le visage de Malo à l'arrivée à Pornic*



Arrivée de Malo à Cuffy le 22 mai 2022



L'association «COURIR AVEC» créée en 2009 dans le département de la Loire Atlantique et le nord vendéen, permet à des jeunes en situation de handicap de participer à des courses à pied, à l'aide de joëlettes (*ils les appellent les machines à sourire...*) ; chaque année, des coureurs de l'association se lancent des défis.

En 2022, Guy et Jean-Claude, deux maillons forts de l'association se sont lancés le défi de descendre la Loire à Vélo du Mont Gerbier le 19 mai pour une arrivée à Pornic le 4 juin 2022.

Le 22 mai, Malo, collégien de 13 ans en situation de handicap les rejoint et va les accompagner avec son tricycle, accroché au vélo d'un de nos 2 champions.

Cuffy a eu la chance de les accueillir le dimanche 22 mai 2022.

Ils ont pris le départ le lundi 23 mai à 9h 20 au Km 0 au bec d'Allier pour rejoindre Pornic le 4 juin 2022.



Départ km 0 Bec d'allier le 23 mai 2022



Arrivée de Malo à Pornic le 4 juin 2022

Avec le soutien de la municipalité et toutes ses félicitations : bravo et bonne route !

NOS AMIS À QUATRE PATTES

**Stériliser un chat,
c'est participer à rompre le cycle de l'abandon des animaux.**



Ils sont craquants !

Attention, recueillir un animal de compagnie demande de lui apporter des soins, de l'attention, le nourrir ne suffit pas, et cela commence par la stérilisation et le tatouage.

Si vous ne voulez pas ou ne pouvez pas le recueillir, alors adressez-vous à une association (comme APCLB Les chats libres de Bourges) qui elle fera le nécessaire ; la stérilisation et le tatouage effectué, soit elle le proposera à l'adoption soit elle le remettra en liberté (c'est ce que nous appelons « les chats libres »).

- Vous pouvez contacter :
- soit : Monsieur DENIS au 06 85 47 22 59 ou 02 48 25 39 47
 - soit : Marylène au 06 67 92 85 59

Mais surtout évitez de les laisser se reproduire ; ne rien faire ce n'est pas résoudre le problème (en quelques années, un couple de chats peut donner lieu à des milliers de naissances : cela laisse perplexe !)

- Un animal de compagnie est défini dans la loi comme tout animal détenu par une personne pour son agrément.
- Posséder un animal de compagnie comporte des devoirs : Vaccination, identification, transport, bien-être...
- Les abandons d'animaux de compagnie sont un fléau dans notre pays ! Les chats devront désormais être identifiés pour lutter contre cette maltraitance... Et s'ils ne le sont pas, ça peut coûter très cher ! ...

Le décret n° 2020-1625 du 18 décembre 2020 impose donc aux propriétaires de chat(s) de les faire tatouer ou pucer.

Désormais, les propriétaires de chats non-pucés et non-tatoués s'exposent à 750 € d'amende.

Sachez que la stérilisation est un acte de protection, qui peut être réalisée à partir de l'âge de huit semaines, c'est aussi un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être de l'animal, il ne peut être livré à lui-même sans risque pour sa santé et la collectivité.

**Odile LORRE,
mairie-adjointe**

Le Bec d'Allier fait partie des 17 espaces naturels sensibles (ENS) du département du Cher. Un parcours pédagogique de 3 kms de marche, à partir d'une cabane d'accueil située au Guétin, vous permet de découvrir les richesses du site et sa biodiversité remarquable.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site internet de la mairie : www.mairie-cuffy.fr

CE QU'EST UN ENS...



UN ESPACE NATUREL SENSIBLE C'EST QUOI ?

C'est un site naturel remarquable reconnu pour ses caractéristiques écologiques et paysagères. À ce jour, ils sont au nombre de 24 dans le département, 24 bonnes raisons de les découvrir.



L'ACTION DU DÉPARTEMENT

Les ENS sont au cœur de la politique environnementale du Département avec 4 objectifs : connaître, protéger, gérer et valoriser ces espaces. Il apporte une aide financière, technique et administrative pour les préserver.



L'APPLICATION

« Balade ENS 18 » vous connaissez ? Cette nouvelle application est idéale pour déambuler en totale autonomie sur les sentiers aménagés.

L'application est embarquée. Une fois téléchargée, pas besoin de réseau ! Bonne balade !



LE JEU CONCOURS

Du 1^{er} avril au 31 octobre. Six nouveaux espaces naturels sensibles sont mis en lumière lors du jeu-concours. Panneaux et appli mobile vous aideront pour les réponses. Alors sortez et à vos baskets !



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



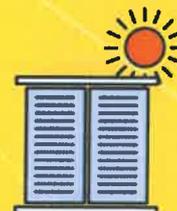
BUVEZ DE L'EAU



**Évitez
l'alcool**



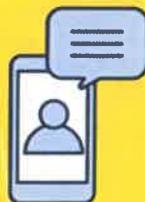
**Mangez en
quantité suffisante**



**Fermez les volets et fenêtres
le jour, aérez la nuit**



**Mouillez-vous
le corps**



**Donnez et prenez des
nouvelles de vos proches**



**Préférez des activités
sans efforts**

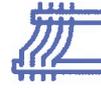
**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

ENEDIS vous informe

« ELAGAGE = SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE »

Chaque propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété. Les distances entre la végétation en domaine privé et la ligne électrique doivent être conformes à la norme NF-C.11-201 (cf. schéma ci contre).



Les arbres, arbustes ou branches plantés sur un terrain dont vous êtes propriétaire ne doivent pas dépasser votre domaine et ne doivent pas non plus se trouver sous les lignes électriques. Une distance de 5 m doit être respectée entre votre végétation et le réseau. Pensez aussi à anticiper la pousse de cette végétation.

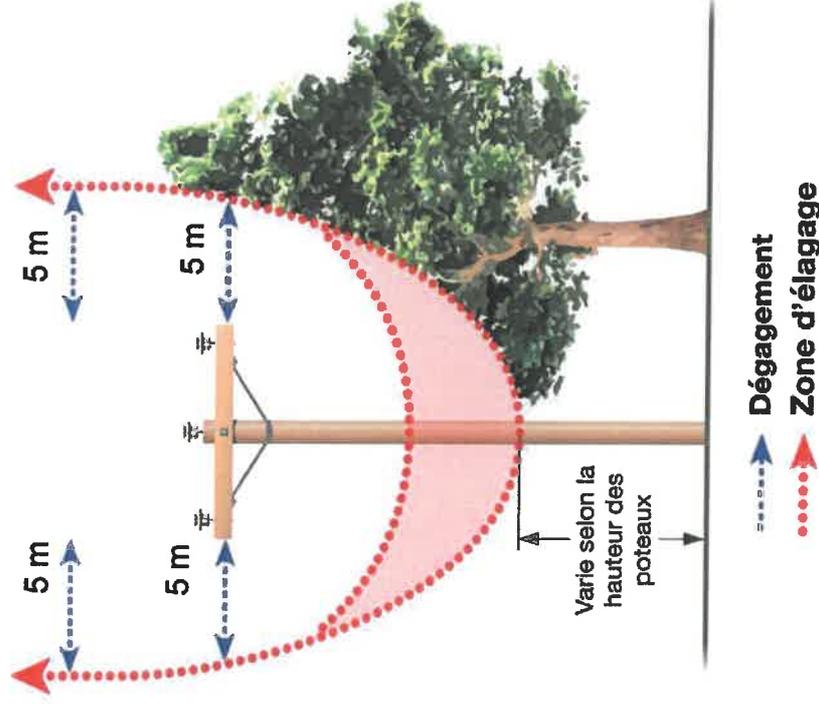
L'élagage doit être réalisé par le propriétaire ou l'occupant à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après envoi d'une DT DICT* sur www.reseau-et-canalisation.inedis.fr.

La chute de vos arbres ou branchages sur le réseau électrique peut engendrer des blessures graves voire mortelles ou des dégâts au réseau ; la réparation des dommages vous sera alors demandée.

« Pour la sécurité de tous,
Pour éviter des coupures d'électricité lors d'événements climatiques
Pour vous et pour les autres utilisateurs du réseau »

ENEDIS

* DT DICT : déclaration de projet de travaux, déclaration d'intention de commencement de travaux



- CALENDRIER DES MANIFESTATIONS -



JUILLET

Samedi 02 juillet

- Rallye vélo – **COMITÉ DES FÊTES**
- LA NUIT DES Églises
concert « l'heure italienne » - 20 H 00 – église de Cuffy
Association PATRIMOINE HISTORIQUE de CUFFY

AOÛT

Samedi 27 – Dimanche 28

- Rifles – **LES Q FICELÉS**

SEPTEMBRE

samedi 17 - dimanche 18

- Fête de la **ST MAURICE**
- fête place de l'église (*samedi*)
- brocante (*dimanche*)

samedi 24 - dimanche 25

- Rifles – **TENNIS CLUB**

OCTOBRE

samedi 1^{er} - dimanche 02

- Rifles – **CLUB DES SENIORS**

samedi 15 - dimanche 16

- Rifles – **LES Q FICELÉS**

dimanche 23

- Repas des Anciens organisé par le CCAS

samedi 29

- Concours de belote – ouvert à tous – centre socioculturel
CLUB DES SENIORS

courant octobre



PERMANENCES DU SECRETARIAT

DE MAIRIE

(Mois de JUILLET)

Lundi 04/11/18/25	:	de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00
Mardi 05/12/19/26	:	de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00
Mercredi 06/13/20/27	:	de 9 h 00 à 12 h 00
Jeudi 07/21/28	:	de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00
Vendredi 08	:	de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00
Vendredi 15/22/29	:	de 9 h 00 à 12 h 00
Samedi 09	:	de 9 h 00 à 12 h 00
Samedi 16/23/30	:	Fermé

(Mois d'AOUT)

Lundi 1er	:	de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00
Lundi 08/22/29	:	Fermé
Mardi 02	:	de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00
Mardi 09/16/23/30	:	de 9 h 00 à 12 h 00
Mercredi 03/10/17/24/31	:	de 9 h 00 à 12 h 00
Jeudi 04	:	de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00
Jeudi 11/18/25	:	de 9 h 00 à 12 h 00
Vendredi 05	:	de 9 h 00 à 12 h 00
Vendredi 12/19/26	:	de 15 h 00 à 18 h 00
Samedi 06	:	Fermé
Samedi 13/20/27	:	de 9 h 00 à 12 h 00

(Mois de SEPTEMBRE)

Jeudi 1er	:	de 9 h 00 à 12 h 00
Vendredi 02	:	de 15 h 00 à 18 h 00
Samedi 03	:	de 9 h 00 à 12 h 00

En cas d'urgence, contacter le Maire ou les Adjointes.